



REGLEMENT DE LA RANDONNEE «La Côte d' Al'Bike »

ARTICLE 1 :

- Cette randonnée est organisée le 8/10/2023 par le VCF sous l'égide de la FSGT et est ouverte à tous .
- Départ 9h Parking de l' aumone Fécamp.
- Fin de la randonnée 13h au même endroit

ARTICLE 2 :

- Le montant de l'engagement VTT est de 3 € jusqu'à 18 ans, 6 € pour les autres
- Le montant de l'engagement rando pédestre est de 3 euros
- Les engagements sur place le jour de la rando sont majorés de 2 euros
- Un ravitaillement est fourni sur chacun des circuits
- Cette randonnée n'est pas une compétition, de fait il ne sera tenu aucun compte du temps mis à effectuer le circuit
- La participation des mineurs est sous l'entière responsabilité des parents
- **Le port du casque est obligatoire pour tout participant VTT**
- Prévoir du matériel individuel de réparation

ARTICLE 3:

- Chaque participant est tenu d'avoir une assurance individuelle le couvrant pour les risques encourus
- La responsabilité des organisateurs ne pourra être engagée en cas d'accident ou de défaillance physique

ARTICLE 4 :

- Les groupes qui pourraient se former ne doivent pas dépasser 10 cyclistes et respecter un écart minimum entre eux
- Pour des raisons de sécurité, il est interdit aux participants de quitter les chemins balisés par les organisateurs
- En cas de mauvaises conditions météorologiques (pluie, brouillard ...) ou pour tout autre raison majeure, les organisateurs se réservent le droit de modifier les circuits ou d'annuler la randonnée même au dernier moment
- Les randonnées se déroulant en partie sur des routes et des chemins ouverts à la circulation, les participants doivent respecter le code de la route.

ARTICLE 5 :

- Chaque participant se doit de respecter les lieux traversés, la nature, les gens et tous les usagers des chemins

ARTICLE 6 :

- Le présent règlement est considéré comme lu et accepté dès l'inscription
- L'engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement

TÉLÉPHONES UTILES

Responsable sécurité : 06 23 04 01 32

Numéros d'urgence : 112 – 15 – 18